



NOTICE TO RESIDENT

ICIP 2021 Midblock Pedestrian Signal (Richmond Road) Contract No. CP000595

CONSTRUCTION

August 2022

Dear Resident,

In August 2022, the City of Ottawa will begin installation of a mid-block pedestrian signal in your neighborhood.

What: The work involves the installation of a mid-block pedestrian signal on Richmond Road.

Why: This work is required to improve mobility and improve safety for pedestrians crossing Richmond Road.

When: This work is to begin in August 2022 and will be completed by fall 2022.

Where: The new mid-block pedestrian signal is located on Richmond Road 80m east of Wavell Avenue.

Who: The City of Ottawa has retained the contractor, In Depth Contracting, to complete the work.

Accessibility

Accessibility is an important consideration for the City of Ottawa. The City makes every effort to provide access through and around construction sites. If you require a disability-related accommodation, please contact the undersigned. Accessible formats and communication supports are available, upon request, at the following link: www.ottawa.ca/accessibleformat

Traffic Management

In order to accommodate the proposed construction, the following traffic restrictions will be required.

- Off peak lane reductions on Richmond Road.
- Peak periods are Monday to Friday from 7 am to 9 am, and 3:30 pm to 6 pm.

Access to private properties including pedestrian and cycling access, will be maintained throughout the construction period unless otherwise communicated.

On-Street Parking and Local Access

As the various road reconstruction activities are in progress, on-street parking will be restricted. Local access will be maintained to residents, schools, parks and emergency vehicles.

The Contractor is required to ensure that homeowners have access to their property. In the event that access to your driveway is restricted for a short period due to construction activities, you will be contacted in advance by the project team and given a temporary *On-Street Parking Permit* that will allow on-street parking within two blocks of your residence when these disruptions occur.



NOTICE TO RESIDENT

Contractor Responsibility

As part of this Contract, the Contractor is assuming full responsibility for the construction work until it is entirely complete as well as any damages to private property resulting from these construction activities. In the event of such occurrences, all claims for damages should be immediately reported both verbally and in writing to the Contractor and to the City on-site Representative. This will ensure prompt notification of appropriate authorities to complete the claim investigations.

Construction Disruptions

The Contractor will take every precaution to minimize interruptions to the everyday life of your family and/or operation of your business, but, as you can appreciate, there may be some inconvenience during the course of the work, such as traffic delays, noise and dust. You may also feel vibrations due to heavy equipment operations. Vibrations from construction activities are quite common and rarely cause any problems. We would like to thank you for your patience and co-operation.

For construction activity hours of work, the City of Ottawa follows provincial requirements and the City's Noise By-law (2017-255).

COVID-19

The City of Ottawa, in its commitment to protecting people and the community, continues to work closely with the industry and to comply with recommendations provided by municipal, provincial and federal health officials, as well as the Ministry of Labour, Training and Skills Development.

Contact Information

For any emergency outside normal working hours, please call the City at 3-1-1.

For general project information, please contact the City's Project Manager.

For construction related questions or concerns, please contact the Contractor Representative.

City Project Manager

Steven Stoddard, P.Eng.
Senior Engineer, Infrastructure Projects
100 Constellation Drive, Ottawa, ON K2G 6J8
Tel.: 613-580-2424, ext. 27880
Email: steven.stoddard@ottawa.ca

Contract Administrator

Maksim Apelfeld, P.Eng.
J.L. Richards & Associates Ltd.
Tel.: 343-804-9673
Email: mapelfeld@jlrichards.ca

City On-Site Representative

Patrick Baggott
Construction Technician
J.L. Richards & Associates Ltd.
Tel.: 343-804-9667
Email: pbaggott@jlrichards.ca

Contractor Representative

Luigi Di Nuzzo, P.Eng.
Project Manager
In Depth Contracting
Tel.: 613-668-0755
Email: luigi@indepthcontracting.com

cc: Councillor Jeff Leiper, Ward 15 – Kitchissippi



AVIS AUX RÉSIDENTS

Feu pour piétons en section courante - PIIC – 2021 (chemin Richmond) Contrat n° CP000595

TRAVAUX

Août 2022

Madame, Monsieur,

En août 2022, la Ville d'Ottawa va commencer l'installation d'un feu pour piétons en section courante dans votre secteur.

Quoi : Les travaux consistent à installer un feu pour piétons en section courante sur le chemin Richmond.

Pourquoi : Ces travaux sont requis pour améliorer la mobilité et la sécurité des piétons qui traversent le chemin Richmond.

Quand : Les travaux doivent commencer en août 2022 et se terminer à l'automne 2022.

Où : Le nouveau feu pour piétons en section courante se trouve sur le chemin Richmond, à 80 m à l'est de l'avenue Wavell.

Qui : La Ville d'Ottawa a retenu les services de la société In-Depth Contracting pour l'exécution des travaux.

Accessibilité

La Ville d'Ottawa accorde une grande importance à l'accessibilité. C'est pourquoi elle met tout en œuvre pour faciliter l'accès aux zones de construction et aux secteurs avoisinants. Si vous avez des besoins en matière d'accessibilité, veuillez communiquer avec la personne soussignée. Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande, à l'adresse www.ottawa.ca/formataccessible.

Gestion de la circulation

Afin de permettre la réalisation des travaux prévus, il faudra imposer les restrictions suivantes.

- Réduction du nombre de voies du chemin Richmond en dehors des périodes de pointe.
- Les périodes de pointe sont du lundi au vendredi, de 7 h à 9 h et de 15 h 30 à 18 h.

L'accès aux propriétés privées ainsi que l'accès pour les piétons et les cyclistes seront maintenus pendant toute la durée des travaux, à moins d'indications contraires.

Stationnement sur rue et accès local

Pendant les différents travaux de réfection de la chaussée, le stationnement sur rue sera interdit. L'accès local sera maintenu pour les résidents du secteur, les écoles, les parcs et les véhicules d'urgence.

L'entrepreneur est tenu de s'assurer que les propriétaires ont accès à leur propriété. Si les travaux vous empêchent d'avoir accès à votre entrée de cour pour une courte période, l'équipe de projet communiquera avec vous à l'avance pour vous remettre un permis de stationnement sur rue temporaire qui vous permettra de garer votre véhicule dans la rue, à moins de deux pâtés de maisons de votre domicile.



AVIS AUX RÉSIDENTS

Responsabilité de l'entrepreneur

Aux termes de ce contrat, l'entrepreneur est tenu entièrement responsable des travaux jusqu'à leur achèvement complet ainsi que de tout dommage aux propriétés privées qui pourrait en découler. Le cas échéant, toute réclamation devra être transmise sans tarder par voie orale et écrite à l'entrepreneur et au représentant de la Ville sur le chantier. Ainsi, les autorités compétentes seront avisées promptly et pourront mener les enquêtes nécessaires.

Inconvénients causés par les travaux

L'entrepreneur mettra tout en œuvre pour minimiser les répercussions des travaux sur la vie quotidienne de votre famille ou sur les activités de votre entreprise, mais vous devez vous attendre à certains inconvénients pendant la durée des travaux, comme un ralentissement de la circulation, du bruit et de la poussière. Il est également possible que vous ressentiez des vibrations en raison de l'utilisation d'équipements lourds. Il s'agit d'une situation courante qui ne cause généralement pas de problème. Nous tenons à vous remercier de votre patience et de votre collaboration.

En ce qui concerne les heures d'activité du chantier, la Ville d'Ottawa suit les exigences provinciales ainsi que son Règlement sur le bruit (n° 2017-255).

COVID-19

Dans le cadre de son engagement à protéger les gens et la communauté, la Ville continue à travailler en étroite collaboration avec le secteur et à appliquer les recommandations des responsables de la santé publique de la municipalité, du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral ainsi que du ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences.

Renseignements

Pour toute urgence en dehors des heures de travail normales, veuillez communiquer avec la Ville en composant le 3-1-1. Pour obtenir des renseignements généraux sur le projet, veuillez communiquer avec le gestionnaire de projet de la Ville. Pour toute question ou préoccupation liée aux travaux, veuillez communiquer avec le représentant de l'entrepreneur.

Gestionnaire de projet de la Ville

Steven Stoddard, ing.
Ingénieur principal, Projets d'infrastructure
100, promenade Constellation, Ottawa ON K2G 6J8
Tél. : 613-580-2424, poste 27880
Courriel : steven.stoddard@ottawa.ca

Administrateur du contrat

Maksim Apelfeld, ing.
J. L. Richards & Associates Ltd.
Tél. : 343-804-9673
Courriel : mapelfeld@jlrichards.ca

Représentant de la Ville sur le chantier

Patrick Baggott
Technicien en construction
J. L. Richards & Associates Ltd.
Tél. : 343-804-9667
Courriel : pbaggott@jlrichards.ca

Représentant de l'entrepreneur

Luigi Di Nuzzo, ing.
Gestionnaire de projet
In-Depth Contracting
Tél. : 613-668-0755
Courriel : luigi@indepthcontracting.com

c. c.: Jeff Leiper, conseiller du quartier 15 — Kitchissippi